

# Le secteur de la construction au Québec : un vecteur de notre économie

## Profil du secteur de la construction

En 2024, le secteur de la construction au Québec comptait 35 245 entreprises réparties à travers la province<sup>1</sup>. Parmi celles-ci, 62 % employaient moins de 5 personnes et 97 % en employaient moins de 50. Cette répartition met en lumière la place centrale qu'occupent les microentreprises et les petites entreprises de ce secteur. Au total, les entreprises du secteur de la construction représentent 7 % de l'ensemble des entreprises au Québec.

En matière d'emploi, le secteur de la construction comptait environ 313 000 travailleurs en 2023, soit près de 7 % de l'ensemble de l'emploi dans la province<sup>2</sup>. Parmi ces derniers, 88,3 % travaillent dans une PME.

Sur le plan économique, le secteur de la construction au Québec a généré 29,5 milliards de dollars en 2023, ce qui représente 6,8 % du produit intérieur brut (PIB) de la province<sup>3</sup>.



**35 245 entreprises**



**313 000 travailleurs**



**6,8 % du PIB québécois**

## Un secteur différent du reste du Canada

Le secteur de la construction a un cadre juridique particulier au Québec par rapport aux autres provinces du pays. Une loi encadre quatre secteurs, qui ont des conventions collectives touchant 27 606 employeurs et 197 179 employés<sup>4</sup>. Cette approche singulière crée d'importants écarts entre le *Code du travail* du Québec et le *Code canadien du travail* en ce qui a trait aux relations du travail dans le secteur de la construction. Cette divergence s'explique notamment par les éléments suivants :

1. Le *Code du travail* ne s'applique pas, et l'accréditation syndicale par entreprise est interdite.
2. La Commission de la construction du Québec (CCQ), une institution parapublique, veille à l'application du régime.
3. Il existe un régime obligatoire de qualification pour les entreprises.
4. Il existe un régime obligatoire de qualification professionnelle pour les salariés (25 corps de métiers et 40 occupations au Québec comparativement à 7 qualifications professionnelles en Ontario).
5. Les conditions de travail négociées s'appliquent à tous.
6. Il existe un pluralisme syndical, et l'adhésion à un syndicat est obligatoire<sup>5</sup>.

Quatre conventions collectives ont des clauses communes portant sur les salaires, la sécurité syndicale, la représentation syndicale, la procédure de règlements de griefs, l'exercice de recours à l'encontre de mesures disciplinaires, l'arbitrage et les régimes de retraite et d'assurance. Les secteurs assujettis sont les suivants : (industriel, institutionnel et commercial, résidentiel, génie civil et voirie). Ces conventions collectives sont en vigueur jusqu'au 30 avril 2025.

## Une productivité sous la moyenne canadienne

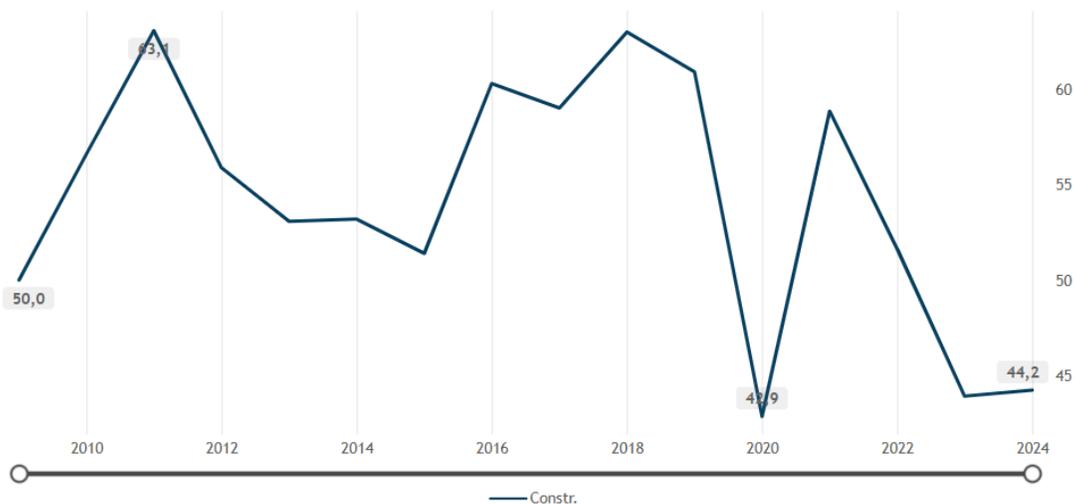
Une récente étude fait ressortir que la productivité du travail dans le secteur de la construction au Québec accuse un retard de 13 % comparativement à celle de l'Ontario.

La formation des employés, le cloisonnement des métiers et la mobilité de la main-d'œuvre sont les principales raisons qui expliquent le retard des entreprises québécoises<sup>6</sup>.

## Principaux enjeux

Bien que le secteur de la construction occupe une place centrale dans l'économie du Québec, une proportion importante des entrepreneurs sont plutôt pessimistes quant à la performance future de leur entreprise. Selon les données annualisées du Baromètre des affaires<sup>MD</sup> 2024 de la FCEI<sup>7</sup>, l'indice de confiance des PME du secteur de la construction s'établit à 44,2, ce qui est nettement inférieur à celui de l'ensemble des PME, qui s'élève à 52,6. Lorsque l'indice est entre 60 et 65, cela indique que l'économie roule à plein régime.

Indice de confiance annuel à long terme, Québec, Construction



Question : Comment envisagez-vous la performance de votre entreprise au cours des douze prochains mois comparativement à votre situation actuelle?

Source : FCEI, sondage : *Les perspectives de votre entreprise*, février 2009 - décembre 2024.

Notes : Les données ci-dessus présentent des moyennes annuelles et ne devront pas être comparées aux données mensuelles.

Un niveau supérieur à 50 signifie que les entrepreneurs qui s'attendent à des meilleurs résultats sont plus nombreux que ceux qui envisagent une performance plus faible.

Il est inquiétant de constater que l'indice se rapproche du creux historique enregistré lors de la pandémie en 2020, alors qu'il était à 42,9. L'indice n'a jamais été aussi bas depuis 15 ans.

L'année 2024 a été dure pour les PME du secteur de la construction. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée (77 %), la demande insuffisante (44 %) et le manque de fonds de roulement (27 %) ont été les principaux facteurs qui ont entravé la croissance de leurs ventes ou de leur production. Il est à noter que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est encore très contraignante pour le secteur, affichant une hausse de 11 points de pourcentage par rapport à 2023 et de 22 points de pourcentage par rapport à la moyenne historique sur 15 ans du secteur (55 %). Notons également que la pression est plus forte pour les entreprises de la construction que pour l'ensemble des PME du Québec (49 %) en 2024.

### Limites en termes de ventes 2024, Québec, Construction

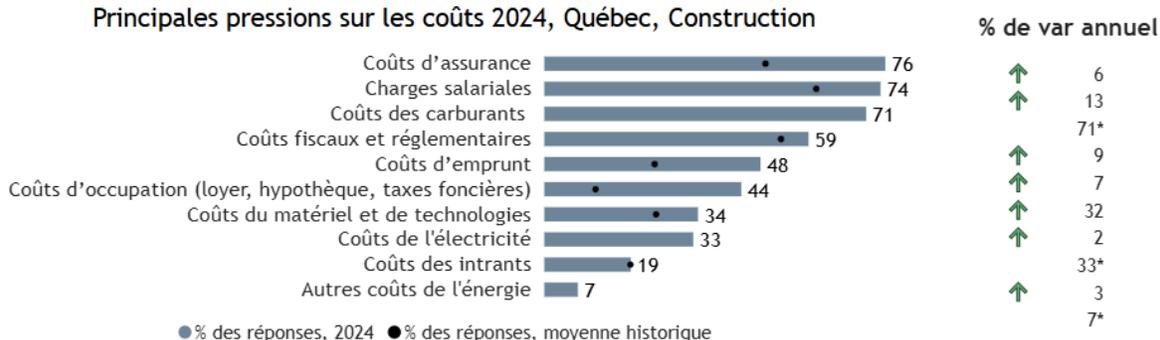


Question : Quels facteurs entravent votre capacité à augmenter les ventes ou la production?

Note : \*Depuis janvier 2024, certains choix de réponses ont été remplacés. Plus de détails sur [fcei.ca/barometre](http://fcei.ca/barometre).

Par ailleurs, il faut mentionner que la pression exercée par les coûts d'intrants a augmenté dans tous les secteurs par rapport à l'an dernier, les hausses variant de 2 à 32 points de pourcentage. De plus, pour tous les indicateurs, la pression sur les coûts est nettement plus élevée que la moyenne sur 15 ans. Notons également que les trois quarts des PME du secteur de la construction (76 %) font face à une pression écrasante liée à l'augmentation des coûts d'assurance. Les charges salariales (74 %) et les coûts des carburants (71 %) représentent également des pressions majeures pour ces entreprises, de même que les coûts fiscaux et réglementaires (59 %) et les coûts d'emprunt (48 %).

### Principales pressions sur les coûts 2024, Québec, Construction



Question : Parmi les coûts d'intrants suivants, lesquels posent actuellement des problèmes à votre entreprise?

Note : \*Depuis janvier 2024, certains choix de réponses ont été remplacés. Plus de détails sur [fcei.ca/barometre](http://fcei.ca/barometre).

Source : FCEI, sondage : *Les perspectives de votre entreprise*, février 2009 - décembre 2024.

## Le secteur de la construction : au carrefour de plusieurs secteurs d'activité

Le secteur de la construction, en tant que pilier économique, se trouve au carrefour de plusieurs secteurs d'activité au Québec. Son influence dépasse le simple cadre des chantiers : il crée des liens directs et indirects avec de nombreuses industries, contribuant ainsi à la croissance économique et à l'emploi dans la province<sup>8</sup>.

Le secteur manufacturier bénéficie beaucoup de l'activité de la construction. En effet, la fabrication de matériaux de construction, tels que le bois et les produits métalliques ou non métalliques, est indispensable à la réalisation des projets de construction. Cette demande soutient l'activité industrielle, notamment dans les usines de production de matériaux de construction, mais aussi dans la production d'équipements spécialisés.

Le commerce de gros et de détail joue également un rôle crucial dans l'écosystème de la construction. Le commerce de gros assure la distribution de matériaux et d'équipements vers les entreprises de construction, tandis que le commerce de détail peut être influencé par la demande accrue pour des matériaux de rénovation.

En outre, le secteur de la construction est profondément lié au secteur immobilier. La construction de nouveaux bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels, ainsi que la rénovation de bâtiments existants, soutient directement la demande dans l'immobilier. Les promoteurs immobiliers, les courtiers et les agences immobilières voient leur activité prospérer en fonction de l'offre de nouvelles propriétés et de l'évolution du parc immobilier. De même, le secteur des services financiers est également influencé par la construction, notamment en matière de financement de projets immobiliers, de prêts hypothécaires et d'investissements dans des projets d'infrastructure publique et privée.

### Références

1. Statistique Canada. *Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés*, décembre 2024. Tableau 33-10-0764-01. Consultation en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310076401>
2. Statistique Canada, données de l'Enquête sur la population active, tableaux personnalisés.
3. Statistique Canada. *Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x1 000 000)*, novembre 2024. Tableau 36-10-0402-01. Consultation en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610040201>
4. Commission de la construction du Québec. *L'industrie en chiffres*, 2025. Consultation en ligne : <https://www.ccq.org/fr-ca/en-tete/qui-sommes-nous/industrie-de-la-construction>
5. Commission de la construction du Québec. *Étude comparative des régimes de relations du travail dans la construction au Canada*, 2006, p. 10. Consultation en ligne : [https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Recherche/DossiersSpeciaux/relations\\_travail\\_canada\\_complet.pdf?rev=398e45b254b64546b3749146653946e](https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Recherche/DossiersSpeciaux/relations_travail_canada_complet.pdf?rev=398e45b254b64546b3749146653946e)
6. Association de la construction du Québec. *Productivité dans le secteur de la construction et impact d'accroître la polyvalence des métiers*, avril 2023. Consultation en ligne : <https://www.acq.org/wp-content/uploads/2023/09/nouvelle-2023-prov-communique-productivite-dans-le-secteur-de-la-construction-et-impact-daccroitre-la-polyvalence-des-metiers-final.pdf>
7. FCEI. *Baromètre des affaires, Rétrospective 2024, Québec*. Consultation en ligne : [www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/2024/Québec%20-%20Baromètre%20des%20affaires%2c%20Rétrospective%202024.pdf](http://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/2024/Québec%20-%20Baromètre%20des%20affaires%2c%20Rétrospective%202024.pdf)
8. Deloitte et Conseil du patronat du Québec. *Étude sur l'écosystème d'affaires de la construction au Québec*, mai 2016. Consultation en ligne : <https://afg.quebec/wp-content/uploads/2022/11/cpq-construction270516.pdf>